N°. XXIII.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA COUR ET DE LA VILLE,

CONTENANT tout ce qui est décidé à l'Assemblée Nationale, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, dans les Districts, & les Nouvelles authentiques de la Province, ainsi que des Anecdotes intéressantes.

Du Dimanche 11 Octobre 1789.

MARQUEURS de Maisons & ENRÔLEURS, arrêtés & conduits au Châtelet.

Moyen d'obtenir des passe-ports.—Résolution des Habitans du F. B. Saint-Antoine.— Acte de valeur de vingt-cinq Citoyens de ce Fauxbourg.— L'Aristocrate inhumain, sur l'Air : C'est ce qui me désole, &c.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 10 *Octobre.*

Abolition des Lettres-de-Cachet. — Dénonciation d'un District de Paris. — Décret relatif aux Biens Ecclésiastiques, &c. &c.

APRÈS la lecture des Procès-verbaux de la veille, & de quelques annonces de démis-

ſions, on a mis en diſcuſſion l'article concernant la formule de la Promulgation. Il a ſouffert différens amendemens, & l'Aſſemblée a renvoyé la rédaction de cet article au Comité de Conſtitution.—Il y a eu des dénonciations relatives à la liberté individuelle des Membres de l'Aſſemblée : cette diſcuſſion a été remiſe à ce ſoir. — M. l'Evêque d'Autun a préſenté un projet de Décret relatif aux Biens Eccléſiaſtiques. Il a été décidé que cette Motion ſeroit imprimée ſur-le-champ.—Douze Membres ont été nommés pour porter à la Sanction Royale les articles de la Procédure Criminelle. — On s'eſt retiré en bureaux pour procéder à la nomination d'un Préſident & de trois Secrétaires.

Vendredi ſoir on a fait lecture des adreſſes des Villes, de la feuille des dons Patriotiques, & de la liſte des Membres qui compoſent le Comité des Droits Féodaux.—La propoſition de l'abolition des Lettres-de-Cachet a été ajournée à Lundi ſoir. — On a fait la Proclamation des Membres du Comité des Domaines.—Pluſieurs Membres ont dénoncé un Diſtrict de Paris qui avoit violé le ſecret dû aux Lettres de la Poſte.—Un autre Membre a dénoncé pluſieurs contraventions faites aux Décrets de l'Aſſemblée. — Les articles de la réforme ſur la Procédure Criminelle ont été adoptés & décrétés après pluſieurs amendemens.

L'Aſſemblée a été levée à onze heures du ſoir.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.

Les Repréſentans de la Commune ont rendu une Ordonnance qui enjoint à toutes les perſonnes qui voudront voyager, d'obtenir, du Diſtrict de leur domicile, des certificats, ſur la préſentation deſquels il leur ſera délivré des Paſſe-Ports à l'Hôtel-de-Ville. Les Diſtricts ſont invités de prendre les renſeignemens les plus exacts ſur les perſonnes qui ſe préſenteront à leurs Aſſemblées, pour obtenir des certificats.

Le Comité de Police craignant, avec raiſon, le danger imminent des attroupemens, & inſtruit qu'on s'étoit porté à des voies de fait envers les Cochers de Voitures & autres, &c. fait défenſes de s'attrouper; invite les Ouvriers à rentrer dans l'ordre, & invite MM. de la Garde Nationale à prêter main-forte à l'exécution de la préſente Ordonnance.

Le Comité de Police inſtruit qu'il s'étoit vendu dans les rues des brochures & des écrits ſcandaleux, par forme de proclamation, & conſidérant que l'effet n'en peut être que funeſte, enjoint aux Colporteurs, ſuivant le vœu de ſes précédentes Ordonnances, de ne crier que les Décrets de l'Aſſemblée Nationale, des Aſſemblées ou des Tribunaux légalement conſtitués.

L'Assemblée Générale des Représentans de la Commune, a fait une invitation aux Habitans de la Capitale de reprendre leurs occupations ordinaires, & rentrer dans l'ordre accoutumé.

Marqueurs de portes & Enrôleurs arrêtés.

Les alarmes ne sont pas à leur terme. Le complot infernal des malveillans semble s'accroître au lieu de diminuer. Le Fauxbourg Saint Honoré s'est mis sous les armes. Le rappel a été fait à diverses reprises. Des patrouilles très-nombreuses se croisoient à tout momens la derniere nuit, sur-tout aux Champs-Elysées, & le long du Jardin des Tuileries. Plusieurs particuliers ont été arrêtés marquant les portes de diverses maisons de Paris, avec des craies blanche, rouge & noire. Les premiers étages de tous les Districts doivent être illuminés. (C'est ici le cas de se plaindre des pensions sur la Lune.) Les Citoyens prendront tous les armes. Mais, hélas ! contre qui les prendront-ils ? Contre des ennemis cachés, qui, sans doute, ne se montreront pas, & attendront un autre moment pour consommer leur crime. — On assure que plusieurs Particuliers ont contrefait les cartes d'entrée pour le Jardin des Tuileries, ce qui a nécessité la proscription des vraies & des fausses cartes. On a aussi vu & arrêté, dit on, des enrôleurs près des Champs-Elysées. Grand Dieu ! tous les bons Citoyens ne s'entendront-ils pas enfin

avec prudence pour exterminer les ennemis du Peuple François? Par une activité utile & un courage sans relâche, ne parviendra-t-on pas à détruire les fléaux des gens de bien, ces hommes qui, sans cesse, aigrissent, par leurs plaintes & leurs faux rapports, l'esprit trop crédule d'un bon Peuple qui se laisse aisément prévenir? Patience, douceur & fermeté sont les signes auxquels on peut reconnoître les amis du bien public; qu'on se garde de ceux qui, par leur intolérance, dévoyent la vérité, & accumulent les dangers sur nos têtes!

Plusieurs Citoyens du Fauxbourg S-Jacques ont arrêté, hier Samedi après-midi, un *marqueur de portes*; il étoit très-bien mis, il a été surpris faisant une marque à la porte cochere d'une maison située presque en face des Filles Sainte-Marie. Les Bourgeois l'ont conduit au District Saint-Jacques, où il a voulu se disculper, en disant qu'il cherchoit un Particulier de la rue de la Bourbe qui lui devoit de l'argent. On a incontinent été à la découverte de ce Particulier; mais après de longues & scrupuleuses recherches, on a reconnu que ce n'étoit qu'une défaite de la part du marqueur de portes, qui a d'abord été conduit à l'Hôtel-de-Ville.

DISTRICTS.

La Troupe soldée de Saint Germain-des-Prés a cassé & renvoyé sans cartouche un Recrue, pour cause d'insubordination.

Le Diſtrict de Saint-Severin croit devoir inviter les cinquante neuf autres Diſtricts à demander à Sa Majeſté une audience par mois, pour les ſoixante Corps Elémentaires de la Commune de ſa bonne ville de Paris. Ces audiences pourroient inſtruire Sa Majeſté ſur le régime qui convient à ſes Peuples, & ſes Peuples en retireroient une grande utilité.

Le Diſtrict de Bonne-Nouvelle a pris un Arrêté, dont le vœu eſt d'obliger tous les Propriétaires & principaux Locataires des maiſons ſituées dans ſon arrondiſſement, à rendre compte au Diſtrict des déménagemens & changemens de domicile des Locataires de leurſdites maiſons.

Le Diſtrict de la Trinité a arrêté qu'il ſeroit pris par le Diſtrict tous les moyens propres à prévenir & diſſiper les attroupemens. — Le Diſtrict de la Trinité invite les autres Diſtricts à l'union & à la concorde, & les conjure de ne pas ſouffrir qu'il ſoit porté atteinte au Comité Central, dont la clarté eſt peut être importune aux mal-intentionnés. Les autres Diſtricts ſont auſſi invités à ne point ſouffrir qu'il ſoit porté aucune atteinte aux Corps Elémentaires de la Commune qui leur doit ſon ſalut & ſa conſervation.

L'Aſſemblée-générale du Diſtrict des Cordeliers a nommé deux de ſes Membres, pour ſe rendre en députation au Château des Tui-

leries auprès du Roi, pour faire agréer à Sa Majesté l'expression des sentimens d'allégresse & de reconnoissance que tous les Citoyens de sa bonne ville de Paris, & particulièrement ceux du District des Cordeliers, ressentent de la résolution que Sa Majesté a prise d'habiter la Capitale de son Royaume. — MM. Danton & Dumesnil ont été nommés Députés.

AVIS DIVERS.

On avoit annoncé que plusieurs Régimens s'étoient rendus avant-hier à Versailles & dans les environs de Paris. Cette nouvelle est sans aucune espece de fondement.

On demande que les Districts établissent, chacun dans son arrondissement, une grande Garde de cinquante hommes, prête à porter secours où besoin sera, & sur tout soutenir les patrouilles des petits Corps-de-garde du District.

Nota. Il nous semble que, dans ces circonstances scabreuses, on doit s'empresser de mettre à profit cet avis salutaire.

Les Anglois offrent, dit-on, à la France quatre cents mille sacs de farine, sur un engagement qu'elle prendra de les leur rendre en nature.

Les Habitans du Fauxbourg Saint-Antoine, indignés de la conduite d'un grand nombre de gens qui se sont fait passer pour être des

leurs, & qui ont commis plusieurs bassesses le jour de l'affaire de Versailles, se disposent à chasser de leur Fauxbourg tous ceux qui, sous le prétexte de communiquer avec eux pour l'intérêt général, viennent journellement y former des attroupemens, quoiqu'ils soient de différens autres quartiers de la Ville.

ANECDOTE.

Vingt-cinq Citoyens du Fauxbourg Saint-Antoine ont arrêtés dernierement soixante contrebandiers armés, qui se disposoient à faire passer deux voitures de sucre. Un pareil acte de valeur mérite des eloges.

COUPLET sur l'air : *C'est ce qui me désole, c'est ce qui me console.*

UN Aristocrate inhumain
Va dire, en nous voyant du pain,
C'est ce qui me désole. (*bis.*)
Mais LOUIS, notre boulanger,
Va dire, en nous voyant manger,
C'est ce qui me console. (*bis.*)

CE JOURNAL paroît tous les matins. Le prix de l'abonnement est de 4 liv. par mois pour Paris, & de 4 liv. 15 s. pour la Province, franc de port. Le Bureau est établi rue Percée Saint-André-des-Arcs, N° 21. On recevra les Lettres & Avis, ainsi que les Anecdotes authentiques, Livres nouveaux & Estampes qu'on desirera faire connoître ; mais il faudra affranchir les Lettres & Paquets.

Signé BRUNE.

De l'Imprimerie de la Veuve HERISSANT, rue N. D.